



PAYS
D'IROISE
COMMUNAUTÉ
BRO AN HIRWAZH



STOP AUX ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES



GUIDE DES GESTES
POUR PROTÉGER
LA BIODIVERSITÉ

ÉDITO

Les équipes « espaces naturels littoraux » et « milieux aquatiques » de Pays d'Iroise Communauté travaillent tout au long de l'année pour la préservation des milieux naturels. Parmi les actions menées, la gestion des espèces exotiques envahissantes occupe une place de 1^{er} rang pour en limiter le développement et l'impact sur la biodiversité. Si un travail de longue haleine est réalisé dans le périmètre des zones naturelles, on retrouve ces espèces sur tout le territoire... y compris les jardins ! Chacun peut donc agir chez lui afin de protéger le patrimoine naturel local.

“ Ce guide est là pour vous aider à agir : identifiez les espèces et suivez les conseils pour intervenir, avec prudence parfois.

Merci !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une espèce exotique envahissante (invasive) est une espèce dont l'introduction volontaire ou fortuite, l'implantation et la propagation (hors de son territoire d'origine) menace les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces locales, avec des conséquences néfastes.

- Impacts écologiques avec diminution de la biodiversité, déséquilibre des écosystèmes et transformation des paysages.
- Problèmes sanitaires avec des espèces allergènes, urticantes voire toxiques.
- Problèmes socio-économiques avec notamment perturbation des activités agricoles, apicoles, forestières et nautiques.

LÉGENDE



Origine



Méthode de gestion



Mode de dissémination



Risque pour la santé



Taille

LES PRINCIPALES ESPÈCES

EN MILIEU TERRESTRE

Milieux naturels littoraux, bord des chemins et des routes, dunes, falaises et pentes rocailleuses, berges des cours d'eau, fossés et milieux perturbés par l'homme (talus, remblais...), etc.

Ail à tige triquètre

Allium triquetrum

PLANTE VIVACE GAZONNANTE

Méditerranée occidentale



Graines



20-50 cm



Tonte régulière pour empêcher la floraison et donc la dissémination des graines



Arrachage des plants et bulbilles

- ▶ Déchets mis en sac poubelle et déposés en déchèterie dans des bacs spécifiques



Renouées asiatiques

Reynoutria japonicus, *Reynoutria x bohemica* et *Polygonum polystachyum*

PLANTE VIVACE FORMANT DES MASSIFS DENSES

-  Asie orientale
-  Boutures et rhizomes
-  2 à 3 m

-  Arrachage de la plante à l'aide d'un outil type bêche à dents, complété éventuellement par un bâchage
 - ▶ Déchets mis en sac poubelle et déposés en déchèterie dans des bacs spécifiques

En cas de contamination de parcelles agricoles, il est conseillé de nettoyer le matériel de travail du sol pour éviter la dissémination de boutures entre les parcelles



Sénéçon en arbre

Baccharis hamifolia

ARBRISSEAU POUVANT FORMER DES FOURRÉS DENSES

-  Est des États-unis
-  Graines (1 million par plant)
-  Jusqu'à 4 m
-  Arrachage avant floraison
 - ▶ Dépôt en déchèterie avec les déchets verts pour compostage



Herbe de la pampa

Cortaderia selloana

GRANDE HERBACÉE FORMANT D'IMPOSANTES TOUFFES

- Amérique du sud 
- Graines (10 millions par plant) 
- Jusqu'à 3 m 
- Couper les plumeaux pour éviter la dissémination des graines
 - ▶ Déchets mis en sac poubelle et déposés en déchèterie dans des bacs spécifiques
- Lorsque cela est possible, arracher ou bâcher les souches
 - ▶ Dépôt en déchèterie avec les déchets verts pour compostage



Griffe de sorcière

Carpobrotus edulis

PLANTE GRASSE RAMPANTE FORMANT DE GRANDS TAPIS

- Afrique du sud 
- Graines et boutures 
- 10-30 cm 
- Arrachage avant floraison
 - ▶ Dépôt en déchèterie avec les déchets verts pour compostage



Balsamine de l'Himalaya

Impatiens glandulifera

PLANTE ANNUELLE EN MASSIF DENSE

Himalaya



Graines et boutures



1 à 2 m



Coupe en-dessous du premier nœud, avant floraison afin d'épuiser la banque de graines



Arrachage des plants

- ▶ Déchets mis en sac poubelle et déposés en déchèterie dans des bacs spécifiques



LES ESPÈCES EN MILIEU FORESTIER

Laurier palme

Prunus laurocerasus

ARBUSTE POUVANT FORMER DES SOUS-BOIS DENSES



Asie



Graines et drageons

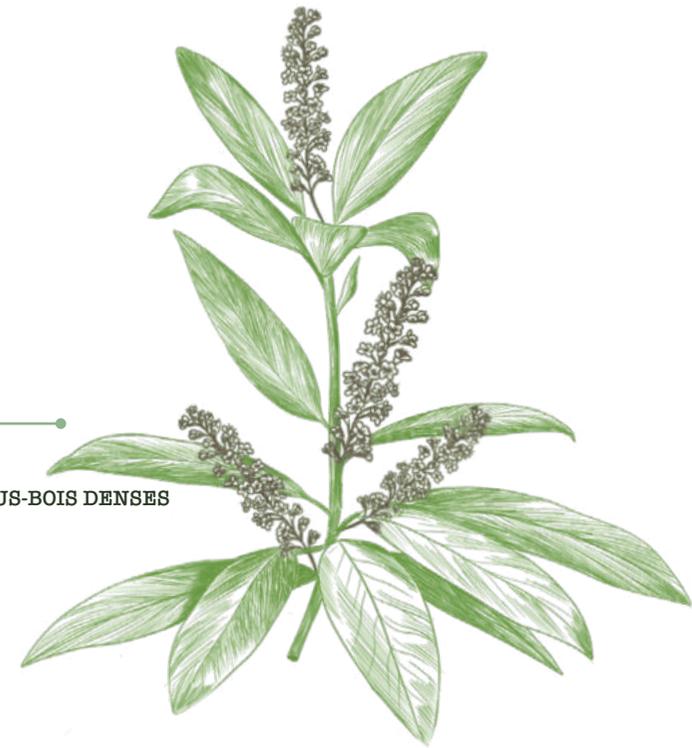


2 à 6 m



Il est conseillé d'arracher toutes les pousses en sous-bois

- ▶ Dépôt en déchèterie avec les déchets verts pour compostage



Rhododendron des parcs

Rhododendron ponticum

ARBUSTE POUVANT FORMER DES SOUS-BOIS DENSES

Asie



Graines et drageons



Jusqu'à 10 m



Il est conseillé d'arracher toutes les pousses en sous-bois

- ▶ Dépôt en déchèterie avec les déchets verts pour compostage

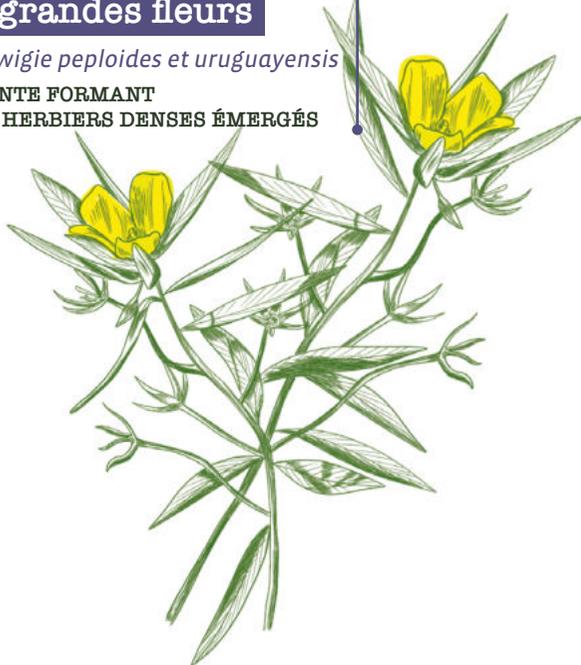
LES ESPÈCES EN MILIEU AQUATIQUE

Eaux stagnantes à faible courant
ou sur fonds vaseux ou sableux, zones humides,
berges, prairies humides, réseaux de fossés, etc.

- Amérique du sud 
- Graines et boutures 
- Plusieurs mètres 

Jussie à petites et grandes fleurs

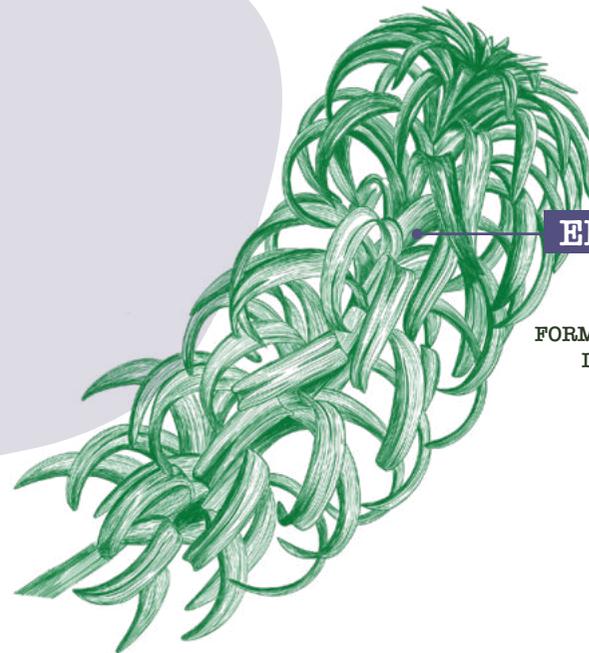
Ludwigie peploides et uruguayensis
PLANTE FORMANT
DES HERBIERS DENSES ÉMERGÉS



Myriophylle du Brésil

Myriophyllum aquaticum
PLANTE FORMANT DES HERBIERS
DENSES IMMERGÉS ET ÉMERGÉS

- Amérique du sud 
- Boutures 
- Plusieurs mètres 



Elodée crépue

Lagarosiphon major
PLANTE HERBACÉE
FORMANT DES HERBIERS
DENSES IMMERGÉS

- Asie 
- Boutures 
- Plusieurs mètres 

Elodée dense

Egeria densa
PLANTE HERBACÉE FORMANT
DES HERBIERS DENSES IMMERGÉS

- Amérique du sud 
- Boutures 
- Plusieurs mètres 



L'arrachage manuel
limite l'expansion
de ces plantes.
La reconnaissance
et la lutte contre
ces espèces
nécessite beaucoup
de prudence.

bocage.milieux
aquatiques@ccpi.bzh

LES ESPÈCES PRÉSENTANT UN RISQUE POUR LA SANTÉ

Elles peuvent avoir un impact fort sur notre santé et sur notre environnement: pollen allergisant, sève qui provoque de graves brûlures, plantes toxiques. Si vous en repérez, prévenez la Communauté de communes du Pays d'Iroise au plus tôt afin que l'information soit transmise aux organismes compétents (Agence régionale de santé et Fredon Bretagne).

MILIEUX COLONISÉS

Les terres dénudées comme les zones de culture mais aussi les bords de routes et zones délaissées, les zones et milieux boisés humides.

Ambrosie à feuilles d'armoise

Ambrosia artemisiifolia

PLANTE HERBACÉE AU PORT BUISSONNANT

Amérique du nord

Graines (3 000 par plante)

1 à 2 m

Pathologies allergiques respiratoires (rhinites, trachéites, crises d'asthme), conjonctivites et parfois urticaires

► Porter des gants et un masque de protection adapté lors de l'arrachage

Les plants doivent être systématiquement détruits, en priorité avant la floraison qui démarre fin juillet. Arrachage manuel en veillant à extraire toutes les racines

► Déchets mis en sac poubelle et déposés en déchèterie dans des bacs spécifiques



Berce du Caucase

Heracleum mantegazzianum

PLANTE HERBACÉE FORMANT DES POPULATIONS DENSES



Région du Caucase (Géorgie, Russie)



Graines (20 000 graines par plant)



2 à 5 m



Plante contenant des substances photosensibles entraînant des brûlures cutanées graves (jusqu'au 3^e degré)

► Avant toute action, se protéger en portant des vêtements imperméables ou une combinaison ainsi que des lunettes et des gants pour éviter tout risque de contact avec la peau



Avant la période de floraison, effectuer une coupe oblique de la racine juste sous le collet entre 10 et 20 cm de profondeur à l'aide d'une houe ou d'une bêche

► Déchets mis en sac poubelle et déposés en déchèterie dans des bacs spécifiques



Pour ces deux espèces, risque de confusion avec plusieurs espèces locales. En cas de doute, contactez la Communauté de communes.

environnement@ccpi.bzh



Datura stramoine

Datura stramonium

PLANTE HERBACÉE POUVANT FORMER DES POPULATIONS DENSES

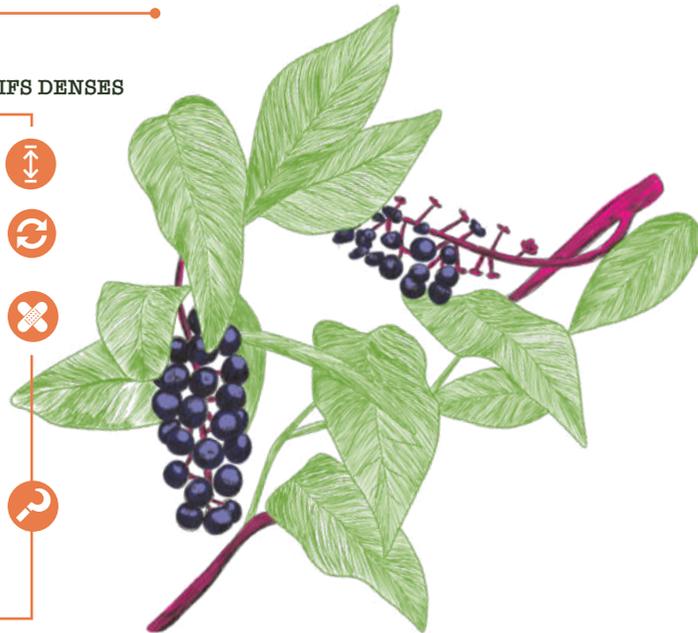
-  Amérique centrale  Graines
-  Jusqu'à 2 m
-  Chaque partie de la plante (tige, feuille, fruit, graines, racine) est toxique. Leur ingestion peut provoquer une confusion mentale, des effets hallucinogènes, des amnésies...
▶ Avant toute action, se protéger en portant des gants pour éviter tout risque de contact avec la peau
-  Arrachage manuel en veillant à extraire toutes les racines
▶ Déchets mis en sac poubelle et déposés en déchèterie dans des bacs spécifiques

Raisin d'Amérique

Phytolacca americana

PLANTE HERBACÉE FORMANT DES MASSIFS DENSES

- Amérique du nord  1 à 1,5 m 
- Graines et forte capacité de rejets à partir de la souche 
- Plante intégralement toxique pouvant entraîner des symptômes assez graves chez l'homme voire la mort chez les animaux
▶ Avant toute action, se protéger en portant des gants pour éviter tout risque d'intoxication par contact main-bouche 
- Arrachage manuel en essayant d'extraire à la bêche toutes les racines 
▶ Déchets mis en sac poubelle et déposés en déchèterie dans des bacs spécifiques



QUELQUES AUTRES

ESPÈCES À SURVEILLER

Elles présentent un potentiel élevé pour devenir envahissantes et impliquent donc une forte vigilance concernant leur dissémination dans les milieux naturels.

 Il est souhaitable d'empêcher toute prolifération de ces espèces hors de votre jardin, surtout aux abords des fossés, cours d'eau, zones humides, forêt, falaises et dunes.



Rosier rugueux

Rosa rugosa

ABRISSEAU POUVANT FORMER DES MASSIFS DENSES

 1 à 2 m

Montbretia

Crocsmia x Crocosmiiflora

PLANTE HERBACÉE EN MASSIF DENSE

 Jusqu'à 60 cm



Ailanthé glanduleux

Ailanthus altissima

ARBRE POUVANT FORMER DES POPULATIONS DENSES

 1 à 15 m

MAIS AUSSI...

- Pétasites odorant
- Onagre à sépales rouge et bisannuelle
- Robinier faux-acacia
- Balsamine de Balfour
- Buddleia du père David
- Yucca glorieux

ANIMALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

LES ESPÈCES

Frelon asiatique

Vespa velutina

TAILLE RÉELLE 3 CM

Asie

Se tenir à distance des nids (au moins 5 m) afin que les frelons ne se sentent pas menacés. Ne pas faire trop de bruit à proximité du nid.

En cas d'observation d'un nid de frelons, prendre contact avec le référent communal pour qu'il puisse confirmer la détermination et déclencher l'intervention d'une entreprise agréée pour détruire le nid. L'intervention est financée par la Communauté de communes (uniquement pour les nids de frelons asiatiques)



NE PAS CONFONDRE

Frelon commun

TAILLE JUSQU'À 4 CM

MILIEUX COLONISÉS

Nids dans les habitations, haies, mobilier urbain, etc. mais aussi au niveau des arbres à plusieurs mètres de hauteur.

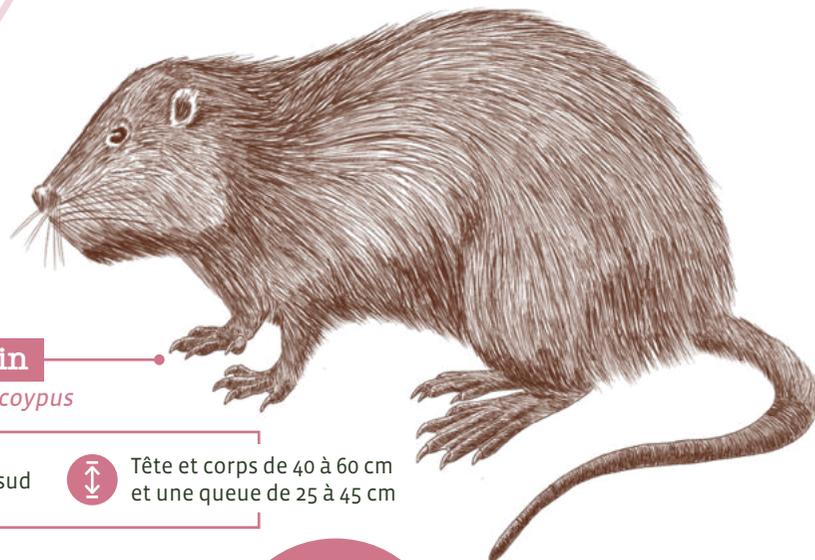


Ragondin

Myocastor coypus

Amérique du sud

Tête et corps de 40 à 60 cm et une queue de 25 à 45 cm



MILIEUX COLONISÉS

marais, rivières, canaux, fossés et plans d'eau.



Rat musqué

Ondatra zibethicus

Tête et corps de 30 à 36 cm et une queue de 20 à 25 cm

Amérique du nord

Une lutte collective contre ces deux mammifères est organisée par la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON). La Communauté de communes du Pays d'Iroise assure le relais local d'un réseau de piègeurs bénévoles. Des pièges-cages sont mis à disposition des volontaires.

bocage.milieuxaquatiques
@ccpi.bzh

À RETENIR !

- Ne pas planter d'espèces végétales exotiques envahissantes chez vous. Favoriser les espèces locales.
- Législation interdisant de relâcher des espèces animales exotiques et de jeter vos déchets verts et d'aquarium dans la nature.
- Ne pas transporter de terre depuis un site contaminé par une espèce exotique envahissante au risque de disséminer les graines ou rhizomes contenus dans le sol.
- Ne pas ramener d'espèces végétales ou animales lors d'un voyage à l'étranger.
- Intervenir le plus précocement possible avant que la plante n'ait le temps de s'étendre et avant la période de floraison.
- Poursuivre l'arrachage pendant plusieurs années.
- Ne pas mettre ces plantes dans votre composteur de jardin (montée en température insuffisante pour les détruire).

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Centre de ressources des espèces exotiques et envahissantes**, especes-exotiques-envahissantes.fr
- **Fredon** (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) de Bretagne avec ses plaquettes d'information par espèce sur fredon-bretagne.com, rubrique boîte à outils puis plaquettes d'information (ou « plaquette » dans barre de recherche)
- **Conservatoire Botanique National de Brest**, la liste des espèces en Bretagne sur cbnbrest.fr (rubrique observatoire des plantes sauvages, Boîte à outils, Listes de références)
- Communauté de communes du Pays d'Iroise, pays-iroise.bzh